

BULLETIN MENSUEL  
15 MARS 1938

13<sup>e</sup> Année. — N° 168



# LE FOYER

## PAROISSIAL

Dépôt légal  
25 mars 1938  
A. Lefèvre



ABONNEMENT  
(servi par la poste)  
FRANCE 10 Frs - ÉTRANGER 15 Frs

ADMINISTRATION  
au Presbytère  
de Saint-Pierre



# LESPAGNOL FRERES

QUIR DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

## ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs  
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,  
Verre ordinaire et imprimé, etc.

## Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAIS  
CABINETS INODEORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères  
CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

## Après l'Hiver vient le Printemps

### SEMAILLES

Afin d'éviter des frais d'expédition occasionnés par les formalités douanières, nous prions nos fidèles clients de vouloir bien nous adresser leurs commandes par l'entremise de M. H. A. Paturi.

Les paquets portant l'adresse de chaque client seront expédiés à M. Paturi qui en assurera la livraison dès réception.

Ce mode d'expédition ne comporte aucun changement aux prix et conditions générales de notre catalogue que les clients pourront se procurer en s'adressant à notre agent à St Pierre.

Nous prions à ce sujet de bien vouloir nous transmettre ses commandes le plus tôt possible.

### Aidez-nous en facilitant notre distribution.

Avec nos remerciements, nous demeurons  
vos bien dévoués

DERI & C°



# Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Livraisons  
 Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres  
 Warehouse avec Quai

## REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn.

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co of New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

## - FREE AIR -

### SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

#### Louis Hardy Legrandvillais,

AGENT Imperial Oil Limited  
 Great West Wine Co

Collin et Bourrisset Vins de Bourgogne  
 Delbeck et Cie. Reims - Champagnes  
 Fournier-Demars de Bourges -  
 Liqueurs.

#### Pierre LÉGASSE

Boulangerie - Epicerie  
 Commission - Consignation  
 Grains et Farines en gros et  
 en détail.

#### Pierre LE TIEC

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

#### LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord  
 Denrées de toutes sortes.

#### PIERRE GOCNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes  
 Articles divers

#### Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry,  
 Quai de la Roncière.

#### American House

Vins et spiritueux. - Quai de la Roncière.

#### HOTEL ROBERT

Quai de la République

#### GAUTIER Frères

Boucherie - Charcuterie - Légumes  
 Oeufs, etc. Fournisseur des navires



# A LOUER

RENT  
TO LET



## Service paroissial et Renseignements divers

**I**NSCRIPTION DE MESSES. — S'adresser au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

**C**ONFÉSSIONS. -- Tous les matins, avant et après les messes. -- Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. -- Pendant les vacances à 5 h. -- Le samedi soir, à 5 h. -- La veille du 1<sup>er</sup> vendredi du mois, à 5 h. -- La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. -- La veille des fêtes.

**B**APTÈMES. -- Tous les jours, -- à l'heure convenue. Apporier le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême solennel à l'église, on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit présenté *dans les huit jours* qui suivent sa naissance.

Le baptême privé, appelé aussi ONDUIEMENT, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être supplémentées au plus tôt

**PARRAIN, MARRAINE.** -- Pour en remplir l'office, il convient d'avoir achevé sa treizième année. -- Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté « par procureur, c'est-à-dire par une autre personne ; dans ce cas, cette personne ne contracte aucune parenté spirituelle. »

**M**ARIAGES. -- *Au moins quinze jours avant*, se présenter pour les publications. Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse, l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé, celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

**C**OMMUNION A DOMICILE. -- Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

**M**ALADES. -- Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

**F**UNÉRAILLES. -- Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres s'adresser sans retard au presbytère.

**BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE.** -- Elle est ouverte *chaque dimanche, après la grand'messe*.



## A la VIERGE MARIE.

### Le Chapelet

Prenant le chapelet qui s'use sous mes doigts,  
Ce soir, j'en récitai l'*Ave* cinquante fois.  
Ayant péché, j'étais d'une tristesse amère ;  
Mais, simplement, ainsi qu'un fils devant sa mère,  
Mains jointes, à genoux, les yeux mouillés de pleurs,  
J'ai répété : « *Priez pour nous, pauvres pécheurs !* »  
Et déjà dans mon cœur je sens la paix renaitre,  
Je crois, j'espère en Dieu. Je sais qu'il est un Maître  
Miséricordieux, bon, clément, paternel.  
Pourtant il est aussi sur son trône éternel  
Un juge, et quand je songe à ma vie, il me semble  
Que je suis bien souillé, bien coupable, et je tremble.  
*Qui, mais la bonne Vierge est là qui me défend.*  
Souvenez-vous, Jadis, quand vous étiez enfant,  
Et pour vous châtier de quelque grave faute,  
Quand le père irrité se levait, la main haute,  
Votre mère arrêtait le bras prêt à frapper.  
Or, dans le saint récit qui ne peut nous tromper,  
Jésus-Christ sur la croix donnant Jean à Marie,  
Lui dit : « *Voilà ton fils !* » C'est pourquoi je La prie  
A l'heure de ma mort d'implorer mon pardon ;  
Car, quand Jésus lui fit ce mystérieux don,  
Il lui léguait ainsi l'humanité chrétienne :  
Votre mère, ô Seigneur, devint aussi la mienne.  
*Ma Mère, intercédez donc pour moi, s'il vous plaît !*  
Dans le creux de ma main, je vois mon chapelet,  
Et pour moi, ses grains noirs sont comme une semence,  
Qu'avec un grand espoir je jette au ciel immense.  
Chaque *Ave* va bientôt, miracle merveilleux,  
S'épanouir aux pieds de la Reine des Cieux.  
Et suave parfum, ma prière fleurie  
Montera doucement vers la Vierge Marie.

François COPPÉE.



## Calendrier du Mois d'Avril 1938.

1 Vendredi.— 1er du mois.— A 8 h., messe du Sacré Cœur et exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée.— Le soir à 8 h., office en l'honneur du Sacré Cœur.

2 Samedi.— Jour du St Rosaire.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

3 Dimanche de la Passion.— A la messe de 6 h., com. des Hommes du T. S. Sacrement.— Après les Vêpres, sermon pour l'ouverture de la **MISSION DES DAMES ET JEUNES FILLES**; salut du T. S. Sacrement.

N. B.— *Cette semaine, jusqu'à vendredi inclus, il y aura chaque soir à 8 h. une instruction pour les dames et les jeunes filles.— En outre lundi, mardi et mercredi, après la messe de 7 heures, instruction spéciale pour les jeunes filles; jeudi, vendredi et samedi, instruction spéciale pour les dames, après la messe de 8 h.— Les tribunaux sont ouverts.*

5 Vendredi.— Fête des Sept douleurs de la Bienh. Vierge Marie.— Le soir à 6 h., Chemin de la Croix et salut.— A 8 h. instruction de mission des Dames et Jeunes filles et quête de la mission.

6 Samedi.— Confessions à partir de 9 heures.

10 Dimanche des Rameaux.— A la messe de 6 h., communion pascale des Dames et Jeunes Filles.— A 10 h., bénédiction des Rameaux et messe.— Aux vêpres sermon pour la clôture de la Mission des dames et bénédiction apostolique.

N. B.— *Les quêtes de ce jour sont pour les dispenses de carême.— On peut aussi déposer les aumônes dans le trone placé à cet effet au fond de l'église.*

12 Mardi Saint.— A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

13 Mercredi Saint.— Le matin, confession des enfants.— Dans la soirée, confessions des grandes personnes.

14 Jeudi Saint.— Institution de la Divine Eucharistie — A 6 h. ½ et 7 h. 10, communion des personnes qui ont une raison sérieuse pour ne pas attendre la messe. A 8 h., Grand Messe solennelle, puis procession au Reposoir.— Adoration du T. S. Sacrement pour toute la journée.— Le soir à 8 h., office des Ténèbres, chapelet et amende honorable à Notre Seigneur; puis Heure Sainte pour les malades de la Confrérie du T. S. Sacrement.

N. B.— *La sonnerie des cloches cesse depuis la messe de ce jour jusqu'au Gloria de celle du Samedi Saint.*

15 Vendredi Saint.— Mort de Notre Seigneur.— A 8 h., Office : adoration de la Croix et messe dite des Présanctifiés.— A 2 h., chemin de la croix; puis le dépôt de la relique de la vraie Croix (*qui sera exposée toute la journée*), avec offrande pour l'entretien des sanctuaires de la Terre Sainte.— Le soir à 8 h., Office des Ténèbres, sermon sur la Passion, chant du Stabat.

16 Samedi Saint.— A 7 h. ½, Office : bénédiction du feu nouveau et des feux de baptismaux; puis grand'messe (*à laquelle on peut communier*).— Distribution de l'eau bénite.— Dans la soirée, confessions.

17 SAINT JOUR DE PÂQUES.— *Solennité des Solennités.*— A 10 h. Messe pontificale aux intentions de tous les fidèles de la colonie. A 2 h. ½, Vêpres Pontificales et bénédiction papale.

N. B.— *La solennité interdit aux cérémonies nuptiales pendant le Carême est régie à partir du lundi de Pâques.*

18 Lundi de Pâques.— Messes basses à 6 h. et 7 h. ½.— A 10 h., Grâces pour les défunt de la paroisse. Le soir à 6 h. complies et salut.



20 Mercredi.— 3<sup>e</sup>me du mois.— Le soir à 8 h., office des Mères Chrétiennes  
23 Samedi.— Le soir à 8 h. ½, causerie religieuse à la Radio. (*à la place de sa-*

*medi dernier.*)

24 Dimanche de Quasimodo.— Fête annuelle de la Société des Marins sous  
e vocable de N. D<sup>r</sup> du Bon Secours.— A 7 h. ½, messe de communion des gar-  
çons.— A 10 h., Grand'Messe solennelle.— A 2 h. Vêpres, procession, bénédiction  
de la mer, salut du T. S. Sacrement.— Puis à la chapelle du Sacré-Cœur réunion du  
Tiers-Ordre, absolution générale.

25 Lundi.— St Marc, évang.— Jour des Litanies majeures pour demander à Dieu  
de conserver en nous la grâce de la résurrection spirituelle.— Le soir à 6 h., cha-  
pelet litanies des Saints et salut.

30 Samedi.— Ste Catherine de Sienne, vierge.— A 7 h., messe et com. men-  
suelle des Enfants de Marie.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

---

## Attention

---

A partir du 1<sup>er</sup> Avril, jusqu'à la Toussaint, les messes auront lieu : les  
dimanches et fêtes, à 6 h., 7 h. 30 et 10 h. ; les jours de la semaine, à  
6 h., 7 h., 8 h.— L'Angelus sera sonné le matin à 5 h. 30, le soir à 6 h. 30.

Pendant le Carême, l'Angelus est récité debout le Samedi à midi.—  
Du Samedi-Saint à midi jusqu'au Samedi qui suit la Pentecôte l'Angelus  
est remplacé par le Regina Cœli, récité debout.

La première communion des petits enfants arrivant à l'âge de  
sept ans aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> mai. Un petit examen sera pas-  
sé dans la chapelle du Sacré Cœur le jeudi 28 avril à 10 h.

Tout enfant arrivant à l'âge de 7 ans est tenu à la communion  
pascale. (*la conscience des parents y est gravement engagée.*) et suit  
désormais le règlement des adultes pour la réception des sacre-  
ments et, en cas de mort, pour la sépulture.



Faites vivre et prospérer votre petite revue  
en payant largement votre abonnement  
en trouvant des abonnés nouveaux  
en mettant des annonces.

Faites la connaître autour de vous.



## Actes Paroissiaux

(DU 15 FÉVRIER AU 15 MARS 1938)

BAPTÈMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

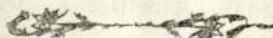
*Le 27 février.* — MORAZÉ Jean-Claude ; Parrain : J. Bte Légasse, représenté par Christian Morazé ; Marraine : M. A. Jézequel, représentée par Paulette Vallée. — *Le 3 mars.* — ABANTZABÉ René-Gabriel ; Parrain : Gabriel Heudes ; Marraine : Angèle Quémart. — *Le 6.* — OZON Roger Michel ; Parrain : Elie Claireaux ; Marraine : Alexandrine Laborde. — *Le 7.* — HACALA Renée-Marguerite ; Parrain : Bertrand Hacala ; Marraine : Antoinette Disnard. — *Le 13.* — HARAN Gabrielle-Jeanne ; Parrain : Auguste Lebars ; Marraine : Georgette Lebars. — LEBAILLY Jean-Joseph ; Parrain : Pierre Lebailly ; Marraine : Eugénie Girardin. — LAHITTON Maryse-Suzanne ; Parrain : Henri Dutin ; Marraine : Noéla Lafitte. — GOIZIOU Francis-Auguste ; Parrain : Francis Lapaix ; Marraine : Marie Clochet.

MARIAGES.— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement.

*Le 19 février.* — LESCAMELA Gustave et POIRIER Jeanne. — *Le 26.* — ABANTZABÉ Joseph et HEUDES Marie-Thérèse. — ARTOIS Joseph et EDWARDS Madeleine. — ARTOIS Auguste et FLANDIGAN Renée.

SÉPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

*Le 16 février.* — DUMPHY Elisabeth, née Hacala, 34 ans. — *Le 23.* — POULAIN Emilienne, née Blin, 31 ans. — *Le 25.* — POULAIN Blanche, née Lebailly, 69 ans. — *Le 26.* — BLANCHET Joseph, 65 ans. — *Le 28.* — BARBE Dominique, 32 ans. — *Le 1er mars.* — MARSOLIAU Anna, née Doublet, 76 ans. — *Le 2.* — SARAÇOLA Dominique, 47 ans.



**A Louer,              Maison à l'Île-aux-Marins.  
S'adresser à M. Jacques REVERT.**

**A VENDRE    Une maison, rue Gervais**  
S'adresser à Madame Rochard.



# LA BONNE PAGE

## JÉSUS-CHRIST (suite)

### Gelui qui meurt pour sauver son peuple.

A cette lumière alors, on comprend toute la suite de l'histoire de Jésus et la catastrophe tragique qui la termine.

Les pharisiens dont Jésus dénonçait l'hypocrisie et la mauvaise foi, ne pouvaient l'accepter ni l'aimer. Les princes des prêtres, tous ceux qui étaient en place et que l'influence grandissante du jeune Maître Galiléen inquiétait, parce qu'ils craignaient en lui un rival dangereux, le détestaient. Tous ceux que sa doctrine choquait, ou que sa pureté condamnait, résolurent de le faire disparaître.

A plusieurs reprises ils essayèrent de lui tendre des pièges ; Jésus les déjoua. Ils voulurent le faire arrêter ou soulever la foule contre lui ; Jésus leur échappa. La trahison leur permit de s'emparer enfin de lui. Et alors, brusquement leur attaque se déclancha. Un tribunal fut constitué qui le condamna en pleine nuit, sur de faux témoignages et pour de prétextes blasphémies. On força la main au procureur romain, Ponce Pilate, qui seul avait droit de condamner à mort, pour qu'il ratifiât le jugement. Il céda.

Flagellé, couronné d'épines, bafoué, maltraité, Jésus fut chargé de la croix, et traîné au Calvaire en hâte. A midi on le crucifiait. A trois heures il mourait, abandonné de ses apôtres, insulté par la foule, sur la croix.

Et trois jours après suivant sa promesse, dans l'aube claire de Pâques il ressuscitait. Par sa seule force il recouvrait la vie, sortait du tombeau, et apparaissait vivant, triomphant, glorifié.

On avait cru assouvir des haines et se venger. En réalité on avait, sans y penser, réalisé toutes les prophéties qui, des siècles à l'avance, avaient annoncé le Messie souffrant, rachetant le monde par le sacrifice de sa vie.

Le miracle de Pâques, le plus grand que Jésus ait fait, — et qui est pleinement authentique et indiscutable lui aussi, — vint confirmer tout son enseignement, toutes ses affirmations, et prouver que Jésus est le Seigneur, le Messie attendu.





## Le pardon des Terre-Neuvas.

Le pardon célèbre a eu lieu à St Malo le dimanche, 13 février, sous la présidence de Monseigneur Mignen archevêque de Rennes.

19 voiliers reprennent la mer cette année : 5 de moins qu'en 1937, 80 de moins qu'il y a 15 ans.

Après la messe à la Cathédrale, la procession parcourut les vieux remparts de la cité malouine. Son Excellence bénit les bateaux et donna l'absoute pour ceux qui ne sont jamais revenus.

---

## Le nouvel aumônier des Bancs.

Le R. P. Yvon, le populaire curé des Bancs, ne pouvait en raison de son état de santé reprendre son ministère à bord du Saint-Yves, le bateau-hôpital des Oeuvres de Mer. Son Excellence Monseigneur Mignen a nommé pour le remplacer Monsieur l'Abbé Kervarec, de Cancalé.

M. l'Abbé Kervarec a été lui-même Terre-Neuve dans sa jeunesse.

(extraits de « La Croix »)

---

## Les cloches de l'église de St Pierre.

Le clocher de notre église contient trois cloches qui ont été bénites le 27 octobre 1907, il y a donc un peu plus de 30 ans. Ces cloches avaient été offertes à Monseigneur Légasse par des catholiques français.

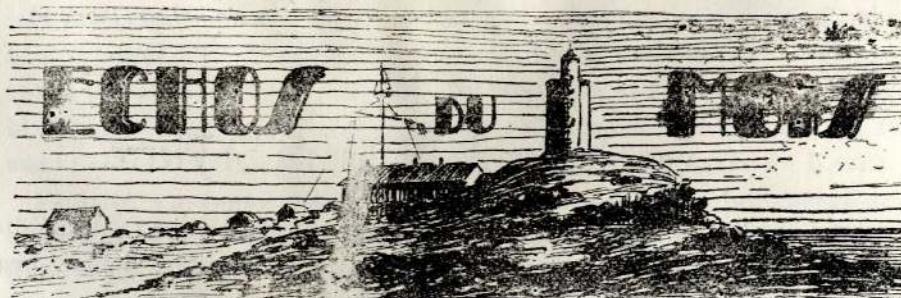
La plus grande, qui pèse environ 1100 kgs, reçut le nom de Marguerite Marie Paule. Elle eut pour parrain Monsieur Louis Légasse, délégué de la Colonie, et pour Marraine Madame Marguerite Marie Ozon. Cette cloche porte comme ornementation une croix, les quatre évangélistes, l'Apôtre Saint Pierre, patron de la Paroisse, la Sainte Vierge, les armes du Souverain Pontife Pie X. L'inscription latine est : *Laudo Deum verum, Je loue le vrai Dieu ; Plehem voco je convoque le peuple ; Congregabo clerum, j'assemble le clergé ; Defunctos ploro, je pleure les défunt ; Pestem fugo, je chasse la peste ; Festa decoro, j'embelli les fêtes.*

La moyenne, 800 kgs, fut appelée Marguerite Louise. Son parrain fut Monsieur François l'ompét, ancien maire, remplacé par M. Louis Jou-



dan fils, et sa marraine Madame Marguerite Marie De-chaux, épouse de M. De-chaux, architecte de l'église, remplacée par Madame Edouard Bidet. Sur cette cloche figurent comme ornements une croix, la Vierge avec l'Enfant Jésus, Saint Joseph, les armes de Mgr Légaïse. Elle porte cette inscription ; *Per Sanctissimae Eucharitiae institutionem tuam, libera nos Jesu, Par votre institution de la Très Sainte Eucharistie, délivrez-nous, Jésus.*

La plus petite, 600 kgs, fut nommée Joséphine Louise. Le président de la Fabrique, Monsieur Louis Ozon, fut son parrain ; sa marraine, Madame Joséphine Hubert, bienfaitrice insigne de l'église, remplacée par Madame Christophe Légaïse. Les ornements sont : une croix, N. D. du Sacré-Cœur, le Sacré-Cœur, Saint Michel archange, patron de la France. Voici son inscription : *Cor Jesus sacratissimum, humani generis flagrans, inflamma cor omnium fidelium amorem tuo, Cœur Sacré de Jésus, brûlant d'amour pour le genre humain, enflamez de votre amour le cœur de tous les fidèles.*



**Réglementation de la vente du poisson à St Pierre.** — *extrait du J. O.* — Les marins-pêcheurs du Territoire ne peuvent vendre du poisson frais, salé ou fumé, à St Pierre, sans être muni d'un bon délivré par le Service des Douanes, portant les noms et prénoms du pêcheur ainsi que la qualité et quantité du poisson mis en vente.....

Le propriétaire du poisson mis en vente, non en possession du bon ci-dessus, sera passible de peines.... En outre il ne pourra prétendre pendant une période d'un mois au minimum, à l'allocation des secours aux inscrits maritimes nécessiteux.

**Titularisation.** — Par arrêté de l'Administrateur en date du 19 février, M. Lévéque Jean, écrivain expéditionnaire stagiaire du Service local, a été titularisé dans son emploi.



**A la Caisse d'épargne.** — Le Conseil des Directeurs de la Caisse d'épargne a l'honneur d'informer sa clientèle qu'à l'avenir, la Caisse d'épargne sera ouverte tous les jeudis, de 16 heures à 17 heures.

*St Pierre 25 février*

*Le président : M. E. Gloanec*

**Décorations.** — Par décret du 15 janvier est nommé Chevalier de l'Ordre du Mérite maritime :

**Manet**, Emile-Henri, patron à la petite pêche.

Par décret du 5 février, est nommé Chevalier du Mérite agricole :

**Detcheverry Gilles**, fermier à Miquelon.

Par arrêté en date du 10 février est nommé Officier de l'Instruction publique :

**Le Bolloch**, Albert-Pierre, *services rendus aux sciences.*

*Nos sincères félicitations.*

**Quarante heures.** — Génée par des enterrements l'Adoration des quarante heures a été cependant très suivie. Le Saint Sacrement fut exposé à 11 heures au lieu de l'être après la messe de 8 h.

Honneur aux bons chrétiens qui ont tenu à rendre leurs hommages à Jésus Eucharistie par des stations assez longues et de ferventes prières ; honneur aux hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement du sacrifice de leurs heures de nuit pour monter la garde ; honneur aux grands scouts qui ont partagé cette veillée.

**Le chaplet quotidien à l'église.** — Cela se faisait pendant la guerre. Aussi quand Monseigneur proposa aux zélatrices du Rosaire de se charger de cette prière sa parole trouva un écho dans les coeurs. C'est l'année de Marie, et les temps sont si troublés !

A 4 h. 1/4 et surtout à 6 h., les « Ave » montent vers la Vierge et lui demandent d'intercéder pour nous.

Puissions-nous être de plus en plus nombreux à prier ainsi.

**Naufrage de l'I. T. C.** — Le beau voilier Saint-pierrais, l'I. T. C., n'a pas eu longue vie. Le samedi soir 5 mars il s'est mis au plein à l'entrée du port de Rose Blanche, Terre-Neuve.

Le bateau et tout son chargement a été perdu, les hommes ont été sauvés et ramenés à St Pierre le mercredi 9.

Voici les circonstances de cet accident :

L'I. T. C. avait péché toute la journée à 18 milles environ du port. Par brise fraîche de sud-ouest il rentrait lorsque, dans les parages de l'entrée du port, la brise tomba et la goélette fut encalmée, le courant la drossant vers la terre. Pour essayer de changer d'amures le doris à moteur est mis à la mer. Cette manœuvre est à peine finie qu'un choc violent est ressenti. La goélette vient de toucher brutallement le haut-fond de Black-Rock. On



amène les voiles, on laisse tomber les ancrés et les pompes sont mises en marche. Mais le navire fait beaucoup d'eau et s'enfonce déjà par l'avant. La situation devenant dangereuse le capitaine donne l'ordre de descendre dans les doris. L'eau roule déjà sur le pont et le poste d'équipage est envahi. Ne pouvant plus rien faire pour le bateau l'équipage quitte les lieux et rentre au port ayant laissé dans ce naufrage toute la pêche du mois, soit environ 750 quintaux de morue, et presque tout ce qui leur était personnel.

**S**ociété des Marins.— Le mardi 8 mars à 8 h. 30 du soir, dans la salle des fêtes du Foyer Paroissial, la Société des Marins a tenu sa réunion annuelle. Une cinquantaine de marins étaient présents. M. Levavasseur, président, a fait donner lecture des comptes de l'année : les ressources se sont élevées à 5.026 francs pour 7.310 francs de dépenses en secours aux familles nécessiteuses ; ce qui porte l'avoir de la société à 20.136 frs 75 au lieu de 22.420.

Une observation a été faite pour provoquer les demandes, le comité étant tout disposé à les prendre en considération.

Une élection eut lieu ensuite à mains levées pour le remplacement au sein du comité de M. Louis Girardin décédé. M. André Gilbert a été élu.

Monseigneur intervient pour fixer la date de la fête annuelle de la société au dimanche de Quasimodo, 24 avril.

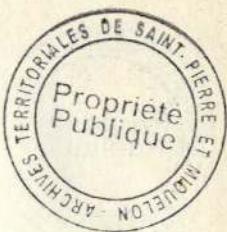
Deux séries de vues de projections agrémentèrent cette réunion. Au début, la route maritime de l'Atlantique Nord, les navires de plus en plus grands et de plus en plus rapides jusqu'au Normandie qui fait le voyage en 4 jours. A la fin, la liaison aérienne Europe-Amérique par l'Atlantique Nord, film plus intéressant encore et plus instructif que le premier, mais qui malheureusement laisse peu d'espoir de voir l'aviation contribuer au relèvement prochain de notre archipel.

**A la Radio.**— La causerie religieuse du samedi 12 mars eut pour sujet : L'appel du silence - Ernest Psichari.— Le R. P. Le Gallo nous y a montré l'attirance du désert sur une belle âme d'officier français. Psichari comprit le charme de ces grands espaces silencieux où peu à peu son âme monta vers la lumière surnaturelle de la Vérité.

**Par la T. S. F.**— C'est notre liaison de tout instant avec le monde. La T. S. F. nous apporte les secousses de la vie des nations.

Ainsi le 11 mars. Chacun est aux écoutes : *Ul'imatum d'Hilter à l'Autriche ! Où allons-nous ? De quoi demain sera-t-il fait ? Le 12 mars. Les Allemands en Autriche ! — Que vont faire les autres pays ? et notre pays ? et notre France ? Oh ! la pensée de 1914 ..... et les séparations !*

Les isolés de St Pierre et Miquelon ont rythmé leur fièvre sur celle de la Mère-Patrie. On espère quand même.



**L'hiver.**— L'hiver se fait sentir, il insiste, il accentue sa pression. La neige n'est pas très abondante, mais elle dure. Les étangs ont une glace épaisse de plus de 50 cent. Dans les rues les traînes, à certaines heures, descendent en vitesse folle.

Mais, par contre-coup, l'eau des réservoirs diminue, il faut se rationner. Ce qui diminue aussi c'est le bois de la montagne : les pauvres gens utilisent leur temps de chômage en coupant dans la neige les petits sapins pour se chauffer un peu. Jamais les étendues boisées n'ont été à ce point dévastées.

Si seulement tous pouvaient avoir le charbon nécessaire.

**Mouvement du Port.**— *Courrier.*— Le Belle-Isle parti de St Pierre le 23 février pour St Jean de Terre-Neuve fut retardé par les glaces ; il ne revint dans notre port que le 3 mars, avec 5 jours de retard ; puis, ayant subi des avaries dans son voyage à Halifax, il fut remplacé par le Magnhild qui apporta la poste le 11 mars.

**Pêcheurs.**— Ce fut d'abord un chalutier anglais venu en relâche à St Pierre au lieu d'aller à St Jean bloqué par les glaces.

Le 22 février arrive le chalutier Saint-pierrais, l'Administrateur de Bourrinat, qui débarque plus de 3.000 quintaux de morue, prend sel et charbon, fait quelques réparations et repart sur les bancs le 27.

Le 4 mars, le chalutier Hardy vient déposer un blessé à la tête et repart aussitôt.

Le 10, l'Aspirant Brun dépose également un blessé et fait du charbon.

Le 11, l'Atlantique fait une réparation à ses ballasts et prend du charbon.

Le 13, encore des blessés débarqués du Mercedita.

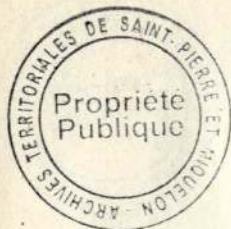
Entre temps, plus de 20 goélettes anglaises de Terre-Neuve sont venues faire des provisions, avant de partir sur les fonds de pêche.



**La fête de la Communion solennelle, de la Confirmation et de la rénovation des vœux de baptême est fixée au dimanche de la Pentecôte, 5 Juin.**

*Quoique les enfants de 3 années participent à la Confirmation seuls prendront le costume de communians les enfants ayant 12 ans cette année.*

**La Communion des petits enfants aura lieu le premier dimanche du mois de mai.**



## Un peu de notre Histoire (163).

De 1835-1840 inclus. (suite)

Signalons comme autres événements à retenir au cours de cette année 1837.

D'abord la continuation des tracasseries du gouvernement de Terre-Neuve qui, jaloux de la prospérité des îles, manifeste chaque fois qu'il en a l'occasion le désir de leur nuire, ne tolérant aucune infraction aux traités et empêchant même ses nationaux de nous apporter du bois de chauffage. Le chef de la colonie rend compte au ministre de ces agissements dans une lettre du 20 novembre.

Et une effroyable épidémie de fièvre typhoïde qui s'abat sur la colonie dans le courant de l'été, faisant de nombreuses victimes ; tous les fonctionnaires en sont atteints.

Dans une note du 29 Janvier 1840, l'inspecteur général du Service de santé de la marine Keraudren fait connaître son avis sur les causes probables du fléau d'après les indications du docteur Dauvin, chef du service de santé dans ces îles.

« Pour se rendre raison des épidémies qui surgissent tout à coup sans cause apparente, il ne faut pas s'en tenir aux circonstances présentes. Il faut remonter à des époques antérieures. Ainsi M. le docteur Dauvin en recherchant les causes de l'épidémie de fièvre typhoïde qui a régné à Saint Pierre et Miquelon en 1837, cite le fait de l'altération d'une grande quantité de poissons déposés sur les grèves et qui par leur décomposition répandent dans l'atmosphère des émanations fétides. Sans doute c'est bien là une cause d'insalubrité qui peut donner lieu à des maladies graves et même épidémiques. Néanmoins ce n'est pas sans raison que M. Dauvin hésite à adopter cette cause comme celle qui a pu produire l'épidémie de fièvre typhoïde, puisqu'il fait lui-même observer que cette circonstance qui a lieu tous les ans ne produit pas toujours la même maladie. Mais à cette cause peut se joindre le concours de phénomènes climatiques et météorologiques qui contribuent avec les émanations animales à la production d'une maladie quelconque. Quoi qu'il en soit, il y aurait lieu de prescrire quelques mesures de police pour faire nettoyer les grèves sur lesquelles aurait été déposé le poisson, afin de prévenir les émanations putrides qui pourraient infester l'atmosphère. »

Les Miquelonnais prétendant que le goulet du grand étang gênait leurs communications avec Mirande, qu'ainsi ils avaient perdu plusieurs warys en voulant le traverser, demandèrent que ce goulet fut comblé..

Le C<sup>t</sup> Brue prévoyant tous les inconvenients que produirait la mesure



proposée proposa plutôt la construction d'un pont qui serait fait par les Miquelonnais eux-mêmes.

Il convoqua en conséquence 12 des plus notables habitants de la localité pour décider du point le plus favorable à l'établissement de cette construction.

Ce point fut choisi devant le ruisseau Detcheverry, voisin de la maison de ce nom. Le pont devait être édifié de façon à pouvoir laisser passer les petites embarcations et, pour assurer sa solidité les habitants obtinrent l'autorisation de disposer des pierres de taille venues de France en 1764 pour servir à la confection d'une écluse. Des corvées de 30 hommes étaient organisées pour le transport de ces pierres à pied d'œuvre.

Commencé le 14 Février le pont d'une longueur de 90 pieds était terminé le 10 Mars suivant. Plus de cent pierres de taille retirées du goulet avaient été utilisées. Les deux arches faites avec ces matériaux avaient été encassées. Pour la pose du tablier deux énormes blocs de bois avaient été nécessaires, des madriers pour le plancher furent fournis gratuitement par les hommes de corvée. Ceux qui ne purent le faire versèrent 1 fr 50 qui devait servir à payer le bois que l'on avait dû acheter.

D'après le chargé du service à Miquelon cette construction présentait par sa solidité toutes les garanties d'une très longue conservation.

Les Miquelonnais demandèrent au chef de la colonie de donner son nom à ce pont. M. Brue déclina gracieusement cette offre et décida qu'il porterait le nom du doyen des habitants de l'île : Richard.

(A suivre)

E. S.

---

## Chronique de l'Ile-aux-Marins

SEPULTURE. — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

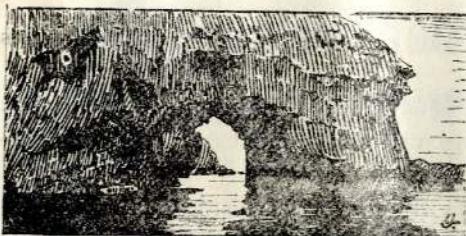
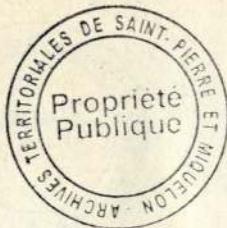
Le 10 mars. — Léontine COUTANCES, née Durand.

---

La communion solennelle est fixée au 26 mai, en la fête de l'Ascension.

---

**La C. G. T. est à l'heure actuelle dans notre pays la grande puissance anti-chrétienne.**



LE CAP PERCÉ DE LANGLADE

## Chronique de Miquelon

**BAPTÈME.** — Est devenue enfant de Dieu et de l'Eglise,

*Le 9 mars*, — Curez Yvonne ; Parrain : Elie Iharréguy ; Marraine : Jeanne Cormier.

**MARIAGE** — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement.

*Le 22 février*, — Louis ORSINI et Adrienne DETCHEVERRY.

**SÉPULTURES.** — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

*Le 21 février*, — Angelina GIRARDIN, née Poirier, 73 ans. — *Le 9 mars*, — BRIAND Joseph, 58 ans.

\*\*

**Séance récréative.** — Avant de rentrer en carême le dimanche 26 février les jeunes ont bien voulu nous donner une séance récréative, comme toujours très réussie.

Nos comédiens prennent de plus en plus possession des planches et s'y trouvent complètement à leur aise. Cette fois, fait extraordinaire, il y avait du vide dans la salle généralement trop petite en ces circonstances. Le fait s'explique : une mortalité récente avait empêché plusieurs de venir.

Une reprise le mardi-gras fut ratée à cause du mauvais temps : dommage !

**L'hiver.** — Depuis des années Miquelon n'a vu un hiver aussi rude, depuis novembre le thermomètre ne remonte guère. La rade s'est vue certaines jours couverte de « crémis » et il a fallu les fortes machines du Béarn pour se frayer un passage afin d'atteindre la cale. Que de conséquences du froid ! ce sont les grippes, les refroidissements, les pleurésies, les congestions dont quelques cas graves.

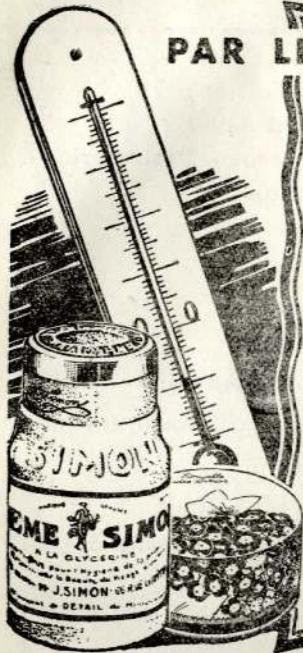
Sans doute le trainage du bois par des froids très vifs n'a pas été étranger à cet état de santé plutôt précaire.

---

**Aucun travailleur catholique n'a le droit de s'affilier à la C. G. T.**

*Mgr l'évêque de Nancy*

Si modeste qu'elle soit, notre revue pénètre en bien des milieux au Canada, aux Etats-Unis, en France ; une annonce pourrait vous être utile. Essayez.



**PAR LES FROIDS  
LES PLUS RIGoureux  
... demeurez belle !**

La Crème SIMON constitue pour l'épiderme le moyen de protection le plus efficace contre le froid.

Appliquée après les ablutions sur la peau encore mouillée, elle pénètre en profondeur, et confère aux tissus une souplesse et une résistance extraordinaires. Grâce à elle, plus de rougeurs, de crevasses ni d'engelures. Elle est le secret des saines carnations.

Les poudres SIMON existent en 7 nuances. Pures, impalpables, adhérentes, elles nimbent délicieusement le visage, sans jamais l'irriter.

**LA CRÈME SIMON  
LES POUDRES SIMON**

## A vendre

**Maison et terrain à Miquelon 7.000 fr.**  
S'adresser à Vve Léonie PETITPAS.

**Une maison,** rue Maréchal Foch  
S'adresser à Mme Vve Daniel THÉBAULT

**Joseph Urdanabia**

**Charrois sable et galet.**



**Chez Mme Gustave BRIAND**  
**Grand choix de produits de beauté**  
**DIXOR -- Paris**

---

**H. A. PATUREL**

Commission-Consignations      Gros et détail  
Epicerie -- Vins et Spiritueux -- Biscuits fins -- Confiserie, -- Parfumerie --  
Fruits Légumes, grains, foin, charbon  
Confections, -- Chaussures etc.

**Représentant :**

The Ogilvie Flour Mills Co. Montréal  
Produits Alimentaires Catelli, Montréal.  
Confitures, Marinades ; Alphonse Raymond, Montréal.  
DAVIS et FRASER : Viandes fraîches et fumées, HALIFAX et CHARLOTTETOWN.  
Sustin Nichols & Co., New-York.  
Seabord Fruit Co., New-York.  
Radios Scott de Luxe Allwave 11, 15, 23 et 30 lampes, (*garantie 5 ans*).  
Agence Dery & Fils, Semences fraîches. Montréal.  
*Prix et conditions habituelles, catalogue sur demande,*

---

**A Vendre:**

**Un moteur « L A », 4 chevaux, état neuf, bon prix.**  
S'adresser chez Mme Vve Jézéquel route du Gueydon

---

Goupillièvre frères  
Charrois sable et galet.

---

**ALBERT BRIAND**

Rue de la Poudrière.  
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

**HOTEL LAJANNE**

QUAI DE LA RONCIÈRE



A LOUER



Toutes satisfactions avec les produits de  
**NATIONAL CARBON Co., Inc.**

**DANGER LURKS  
IN DARKNESS**

LIGHT THE WAY IN SAFETY WITH

**EVEREADY**  
TRADE MARK  
FLASHLIGHTS & BATTERIES  
FOR SALE EVERYWHERE

NP 950  
EXTRA LONG LIFE BATTERY  
NATIONAL CARBON CO., INC.  
Unit of Union Carbide and Carbon Corp.  
MADE IN U.S.A.

THEY LAST LONGER

MIDDLETON Co Ltd.  
80 Broad street, NEW YORK  
Distributor



*Un complet ou un pardessus ne doit s'acheter que dans une maison de confiance. Vous ne trouverez nulle part des garanties plus sérieuses que celles qui vous sont offertes par*

### TIP TOP TAILORS Limited.

Complet ou pardessus fait sur mesures.

Prix unique : \$ 24, 95

**Pour être Belle.**

Un tailleur ou un manteau. Oui !...  
mais du nouveau, du goût, de la variété, du chic.  
**TIP TOP TAILORS** vous offre tout cela.



### W. R. JOHNSTON & Co Limited

Avant de vous décider pour votre complet ou pardessus voyez d'abord les spécialistes du genre, qui vous émerveilleront par la qualité des tissus et leurs prix : sur vos mesures.

Complet ou pardessus de \$ 19,90 à 31,70

Tailleur ou manteau de \$ 22,55 à 34,40

Renseignements et échantillons chez :

### Etienne DAGUERRE

distributeur pour les ILES ST PIERRE et MIQUELON.



# LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Etablie en 1867

Siège Social à TORONTO, Canada.

Capital versé : 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 20 Millions de Dollars

## Toutes opérations de Banque

Comptes courants - Caisse d'Epargne

Crédits Commerciaux - Lettres de Crédit

Virements de Fonds par Cable et par Courrier

Emission de Chèques, Traites et Mandats

(Payables dans toutes les parties du monde)

## Avantages qu'offre notre Caisse d'Epargne

Placement de tout repos - Intérêts rénumérateurs

Caisse ouverte tous les Jours

(Excepté les dimanches et jours fériés)

DÉPOTS OU RETRAITS FAITS A VOLONTÉ, SANS FRAIS

Service prompt et courtois

Cette Banque a pour principe d'accorder à tous ses Clients, que leur compte courant soit gros ou petit, la plus grande somme de services et de considération.

Agence de St-PIERRE & MIQUELON

J. R. PILON

Dir. clair.

Votre Compte d'épargne

est votre Fonds d'indépendance